

## Jusqu'où peut aller l'éducation sexuelle... Attention, avec démenti

**Author :** Jeanne Smits

**Categories :** [Divers Jeanne smits](#)

**Date :** 3 février 2010

En France, le rapport de l'IGAS demande davantage de cours d'éducation sexuelle, rappelant que l'obligation de les dispenser, aujourd'hui mal suivie, est définie par la loi depuis 2001. En Espagne, des parents d'élèves réunis dans leur association locale « Cordoba educa en Libertad » (Cordoue éduque en liberté, membre d'un mouvement national d'opposition à l'éducation à la citoyenneté imposée par le gouvernement socialiste de Zapatero) [dénoncent](#) l'absolue abjection des cours dispensés à l'Institut Maimonides de leur ville.

Les enfants de 13-14 ans y apprennent que « la nature donne le sexe pour que nous l'utilisions avec une autre fille, un garçon ou un animal ».

ATTENTION, cette information rendue publique par InfoCatolica a fait l'objet d'un démenti formel de la part des responsables de l'école, démenti qu'InfoCatolica a immédiatement diffusé.

Il faut souligner que l'information n'était hélas pas sans vraisemblance. J'ai eu sous les yeux des brochures d'information aux jeunes subventionnées par les pouvoirs publics espagnols dont je n'ai même pas voulu parler ici, par décence.

A cette date, plus de 500 élèves objecteurs de conscience ont été dispensés de ce genre de cours dans la province de Castille et Léon à la suite de recours de leurs parents, à Valence et à Madrid des centaines d'autres attendent une décision favorable après avoir eux aussi saisi les tribunaux. Mais ils ont déjà annoncé qu'en cas d'échec, ils ne laisseraient pas pour autant endoctriner leurs enfants.

© [leblogdejeannesmits](#).